

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 juin 2017

Travaux

Différents devis ont été reçus pour la pose et fourniture des portes du conseil municipal, ainsi que la fourniture et la pose d'une armature pour l'atelier vitrail situé 35 grande rue l'assemblée décide de retenir la menuiserie Potier pour réaliser les travaux.

Maison place du marché, des travaux de rénovation intérieure seront réalisés par l'entreprise Brochard.

Achat de matériel désherbage mécanique

Suite à la démonstration du 8 juin dernier les besoins des services techniques ont été défini. Il serait souhaitable d'acquérir du matériel pour 13 900 €, une balayeuse, une brosse de désherbage, deux désherbeurs mécanique. Pour financer ces achats une demande de subvention est déposée auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Assainissement

Une demande de remboursement de redevance d'assainissement a été reçue en mairie, après vérification il apparait que l'immeuble peut être raccord au réseau d'assainissement collectif, la demande de remboursement est donc rejetée

Terrains

Monsieur le Maire rappelle que lors de la dernière réunion du conseil municipal il avait été décidé de fixer à 15 € le prix de vente du terrain situé chemin des varennes .Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il a reçu une demande de Mr et Mme AUCOURT souhaitant acheter 606m2 de terrain, l'assemblée accepte de vendre ce terrain à Mr et Mme AUCOURT, autorise Mr le maire à signer les documents à venir pour la vente et précise que le Maitre HEMERY Charles est chargé de rédiger l'acte de vente .

L'association GRANDIR cherche un terrain pour concrétiser un projet de jardin à partager. Monsieur le maire leur a proposé la parcelle AO57 ; à l'unanimité l'assemblée décide de mettre à disposition de l'association. GRANDIR la parcelle située rue Honnête.

Ecole / Garderie

Un projet de décret relatif aux rythmes scolaires a été examiné le 8 juin 2017, ce dernier permettrait de demander une dérogation pour revenir à une organisation du

temps scolaire sur quatre jours. Dans ce cadre Monsieur le Maire précise que les deux conseils d'école celui de l'école primaire réuni le 26 juin et celui de l'école maternelle réuni le 20 juin ont délibéré et sont favorable à un retour à la semaine de quatre jours avec une modification des horaires. Matin : 8h30-12h, accueil à 8h20 ; Après-midi : 13h30-16h, accueil 13h20. Une demande de dérogation sera faite à Madame la directrice académique des services de l'éducation nationale pour revenir à une organisation sur quatre jours dès la rentrée de septembre 2017.

Dans l'éventualité d'un retour à la semaine de quatre jours le centre de loisirs serait ouvert le mercredi matin.

Ecole maternelle monsieur le maire explique à l'assemblée qu'il a validé le projet de scolarisation des enfants de moins de trois ans pour l'année scolaire 2017/2018. Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2015 pourront être inscrits .

Affaires diverses

Les feux d'artifice le jeudi 13 juillet au bord de Loire.

Demande de Mr Turlier ; il pourra utiliser le terrain de foot pour faire voler des avions radiocommandés.

Lettre du club retro mobile dompierois ce dernier organise une promenade le 17 septembre, le conseil sera heureux de les accueillir et de leur offrir un rafraîchissement au bord de Loire.

Les services de l'Etat organisent trois réunions publiques d'information et d'échange à destination du public concernant le plan de prévention du risque inondation Loire ; le mercredi 20 septembre la réunion aura lieu à la salle du prieuré à partir de 19h.

Le repas pour les personnes âgées de 70 ans et plus résidants sur la commune aura lieu le dimanche 1^{er} octobre,